

COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL
DU 24 OCTOBRE 2013
CSMV et SEPB, section locale 578

Personnes représentant la commission scolaire

Luisa Barrette, Coordinatrice
Ressources humaines
Marie-France Meunier,
Conseillère en gestion du personnel
Sylvie Caron
Directrice, centre de formation Pierre-Dupuy
Manon Boulerice
Directrice à l'école Guillaume Vignal

Personnes représentant le syndicat

Gisèle Dupuis, présidente au service des
Jean-François Labonté, 1^{er} vice-président
Marie-Claude Éthier, directrice

Date de présentation des sujets	Ordre du jour	État
2013-10-24	<p>1. Lecture et adoption de l'ordre du jour – Adopté avec les ajouts suivant :</p> <p>8.1 Demande de précision 8.2 Grief MV-10-15-152 8.3 Dossier d'une employée 8.4 Dossier PEH à Bel-Essor</p>	
2012-09-03	<p>2. Lecture et adoption des derniers comptes-rendus – Les parties ont des échanges quant à la procédure à suivre pour l'adoption des comptes-rendus.</p>	À suivre...
2012-10-04	<p>3. Suivis</p> <p>a) Service de garde à l'école Charles-Lemoyne – La partie patronale mentionne que la direction a établi une démarche avec son personnel en service de garde et a discuté avec la personne déléguée syndicale. Des rencontres individuelles sont prévues afin de régler la situation problématique.</p>	À suivre...
2013-06-13	<p>b) Amiante au CDP – Les parties échangent sur les risques potentiels d'exposition à l'amiante au CDP. Les pourparlers se poursuivront avec le comité paritaire en santé et sécurité.</p>	Prochain CRT
2013-06-27	<p>e) Factures et libérations syndicales – Les parties discutent des correctifs à apporter à la facturation et des éléments qui sont en litiges en lien avec l'entente sur les libérations syndicales. Les parties feront des vérifications et en discuteront au prochain CRT.</p>	À suivre...

2013-02-22	f) Projet d'utilisation des locaux en service de garde Les parties échangent sur l'utilisation des locaux en service de garde. La partie patronale informe que le projet doit être présenté au CCRH d'abord, afin de recueillir les commentaires. La partie patronale fera cette vérification et fera un suivi à la partie syndicale.	Prochain CRT
2011-12-08	g) Formation pour le personnel de soutien travaillant dans les classes classe passe-partout – La partie patronale indique que ces emplois ne seront plus offerts aux éducatrices en service de garde.	
Février 2013	h) 5 min à Préville – Les parties discutent du correctif salarial qui devrait être apporté sur la paie d'une personne.	
2013-10-15	4. Retour sur les séances d'affectation – d'affectation – Les parties discutent de la possibilité d'une rencontre afin d'analyser et d'apporter des améliorations aux prochaines séances d'affectations. La partie syndicale propose une rencontre préalable aux séances d'affectations afin de simuler différentes situations, car elle est d'avis que certaines clauses de la convention collective ne sont pas interprétées de la même façon de part et d'autre. La partie patronale demande à ce qu'une liste de clause ou une liste des situations soit dressée par la partie syndicale et présentée au prochain CRT.	Prochain CRT
2013-10-15	5. Locaux syndicaux – Suivi sur la proposition patronale du 3 octobre 2013 – La partie syndicale indique refuser la nouvelle proposition de la partie patronale, qui avait offert des locaux au 2 ^e étage. Ces locaux proposés ne seraient pas suffisamment grands. Elle indique cependant qu'elle aimerait qu'une nouvelle proposition soit faite advenant que d'autres locaux se libèrent.	Prochain CRT
2013-10-15	6. Poste de magasinier à Lucille Teasdale – Les parties échangent sur les besoins d'un poste de magasinier. La partie syndicale indique qu'un enseignant a été libéré de sa tâche pour effectuer le travail de magasinier à l'école Lucille-Teasdale. La partie patronale indique avoir vérifié auprès de l'école et indique que cette information est erronée, que le nombre d'enseignants ne justifie pas un poste de magasinier et que ce sont plutôt les enseignants qui vont récupérer eux-mêmes le matériel nécessaire avant la tenue des cours. La partie syndicale fera des vérifications et fera un suivi à la partie patronale.	À suivre...
2013-10-15	7. Ancienneté d'une personne – Les parties discutent de l'ancienneté d'une personne.	À suivre...
2013-10-15	8. Autres sujets 8.1 Demande de précision – Les parties discutent des lettres de demande de précision en lien avec les griefs MV-10-15-199, MV-10-15-201 et MV-10-15-205. De plus la partie syndicale remet une liste de personnes en lien avec la demande de précision de la partie patronale pour le grief MV-10-15-200. 8.2 Grief MV-10-15-152 – Les parties discutent du correctif à apporter pour régler ce grief. 8.3 Dossier PEH à Bel-Essor – Les parties discutent de la situation et des problématiques reliées à cette classe d'emploi.	À suivre...

Rédigé par :


Jean-François Labonté
1^{er} vice-président, SEPB-578

Adopté le : 2 avril 2014